
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transport aérien

La CFE-CGC de Corse communique, suite aux derniers positionnements médiatiques de compagnies aériennes dominantes qui montent en puissance en Corse et qui n'excluent pas de se substituer à Air Corsica sur les futures liaisons aériennes de service public (OSP). Nous assistons malheureusement à une tentative de captation, des principales liaisons de la compagnie régionale.

La CFE-CGC de Corse rappelle que les liaisons aériennes de service public constituent le cœur de la mission d'Air Corsica.

La CFE-CGC alerte sur des énormes impacts sociaux actuels et à venir que constitue ce positionnement car de nombreux emplois de l'aérien existants sont menacés.

La CFE-CGC de Corse demande aux décideurs, aux pouvoirs publics de prendre en considération cette situation sociale alarmante qui se dessine et de bien considérer son impact social.

C'est pourquoi, la CFE-CGC de Corse se mobilise en soutien aux personnels pilotes, hôtesse, Stewards, personnels techniques, commerciaux, administratifs, et d'escales d'Air Corsica et d'Air France.

Cette tentative de déstabilisation de notre compagnie régionale aérienne et des emplois associés qui s'organise est inacceptable et provoquera si elle se confirme, une mobilisation sociale sans précédent.

Dans ces périodes d'évolutions institutionnelles et du statut d'autonomie à venir, nous rappelons qu'Air Corsica est le porte-drapeau de la Corse transportant dans les airs le drapeau Corse, son indicatif radio est AIR CORSICA et qu'il est nécessaire de trouver rapidement des solutions pérennes et spécifiques pour pérenniser le secteur de l'aérien régional.